

En plein désert médical

Par [Estelle Saget](#), publié le 25/02/2009 à 12:10 L'express.

Mondoubleau, dans le Perche, manque cruellement de généralistes. Reportage dans l'un de ces bourgs de campagne où la future loi Bachelot veut restaurer l'accès aux soins.

Sur la carte de France, le canton de Mondoubleau (Loir-et-Cher) se repère à ses hachures. Dans les codes de l'assurance-maladie, les traits symbolisent le stade ultime du déséquilibre entre nombre de médecins et d'habitants. Le désert médical. L'un de ces territoires où la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, entend rétablir l'accès aux soins avec son projet de loi, examiné actuellement à l'Assemblée.

En fait de désert, ce sont des fossés gorgés d'eau qui bordent la route vers le gros bourg de campagne. Dans ce coin vallonné du Perche, les agriculteurs cohabitent avec des Parisiens qui ont transformé d'anciennes fermes en résidences secondaires. Beaucoup s'y sont installés pour de bon à l'heure de la retraite. Ces deux mondes se côtoient sur la place du marché, où, par un temps gris et humide, le charcutier débite du boudin noir, la parka boutonnée jusqu'au col. Chez le docteur, aussi, dans la nouvelle maison médicale, qui ne désemplit pas. Raide sur sa chaise, la mine renfrognée, un homme âgé prend ses voisins à témoin: "J'ai appelé lundi. Lundi, vous m'entendez ! La secrétaire n'a pas voulu me donner de rendez-vous avant vendredi. Ah! je vous jure..."

Le bourg compte deux pharmacies, trois salons de coiffure, un hypermarché mais seulement trois généralistes, dans une zone où vivent 6 000 personnes. Pour égaler la moyenne nationale, il en faudrait... trois fois plus! Autant dire que les Mondoubloitiers n'attendent rien d'une future loi qui ne devrait pas remettre en question la liberté d'installation pour les praticiens. Et misent sur un homme providentiel, le médecin roumain de 53 ans qui, en janvier, a posé ses valises dans leur commune.

"Voir grandir mes filles"

Personne, ici, n'avait imaginé que la désertification progresserait à une telle vitesse. Jusqu'en 2001, les patients trouvaient à se soigner sans problème, puisque six généralistes exerçaient dans le canton. Puis les événements se sont emballés. L'un des plus jeunes s'est tué dans un accident de moto. Un deuxième, ancien commandant de pompiers, a accepté une proposition de la Marine nationale. Une troisième a fondé une association humanitaire et décidé de partir travailler en Mauritanie. Un remplaçant s'est proposé, mais seulement pour six mois. Entre-temps, le Dr Anne Benoiste, mère de trois enfants, a choisi de fermer son cabinet deux jours par semaine pour exercer en médecine du travail, ce qui lui permet de finir ces soirs-là à 17 heures et de "voir grandir [s]es filles". Les soustractions avec virgules n'effraient pas le maire (sans étiquette), Jean Léger: " Il nous reste donc deux généralistes et demi, qui sont débordés." Les patients éconduits se rabattent sur les urgences de l'hôpital de Vendôme, situé à 30 kilomètres. Certains font même deux heures de route pour consulter à Paris...

Dans ce contexte, l'ouverture de la maison médicale, financée par 13 communes des environs, tombe à pic. Avec ses pièces aux couleurs pétantes et ses drôles de fenêtres en hublot, elle est censée attirer des médecins à Mondoubleau, comme la maison en pain d'épice appâte les enfants dans le conte Hansel et Gretel. Pour l'instant, ça marche. L'un des généralistes du bourg y a déménagé son cabinet. Un confrère roumain vient de le rejoindre. M. le Maire a refait ses calculs: "S'il reste, ça nous fera trois médecins et demi."

"Pourvu que le gars se plaise ici..."

Tout au fond, la porte du secrétariat est restée ouverte. La conversation téléphonique résonne jusqu'au bout du couloir: "N'insistez pas, monsieur! Le Dr Labaye ne prend plus de nouveaux patients. Mais je peux vous donner le numéro du nouveau médecin, le Dr Stanculescu. [...] Oui, il est roumain. Vous verrez, il est très bien. [...] Ne vous inquiétez pas, monsieur, il parle parfaitement le français." Elle est soulagée, Sandrine Bourdin, de ne plus se faire raccrocher au nez à tout bout de champ par des patients orphelins. Alors elle participe volontiers au bouche-à-oreille qui conduit, chaque jour, son lot d'habitants reconnaissants dans le cabinet d'à côté.

En l'espace d'un mois, 180 personnes ont déjà déclaré le Dr Ovidiu Stanculescu comme médecin traitant auprès de la Sécurité sociale. Claude, restaurateur à la retraite, revient le consulter pour la troisième fois. Il lui sait gré de s'être déplacé jusqu'à son hameau, un jour de gastro-entérite, alors que les autres avaient refusé pour cause d'emploi du temps surchargé. "Ceux-là veulent juste un petit travail tranquille, fulmine le sexagénaire. Ils se moquent pas mal de leurs patients!" Et d'ajouter, soudain radouci: "Pourvu que le gars se plaise ici..."

"Avec le temps, le nombre de zones sous-médicalisées va augmenter en France"

Qu'en dit l'intéressé? Cet homme élancé, le regard bienveillant au-dessus d'une moustache en brosse, se garde de tirer des conclusions hâtives. Une première installation, en Auvergne, a tourné court au bout de quatre mois, avec seulement deux ou trois consultations par jour. Cette fois, le rythme est bien supérieur. "Mais j'ai commencé en pleine épidémie de grippe, remarque le Dr Stanculescu, de son ton courtois. Je veux être sûr de m'attacher une clientèle fidèle qui me permettra de rester ici, avec mon épouse, jusqu'à la retraite." Et de financer les études à l'étranger de leur fils unique qui termine, à 23 ans, son cursus en informatique à l'université polytechnique de Bucarest.

A Mondoubleau, le désert médical semble bel et bien reculer. "Temporairement", estime Jean-Luc Ferrière, pharmacien et adjoint au maire. La plupart des experts pensent, en effet, que les raisons de la désaffection des praticiens à l'égard des campagnes sont structurelles, invoquant, par exemple, la difficulté à trouver un travail pour leur conjoint. Lui juge inéluctable le moment où les médecins devront demander une autorisation pour poser leur plaque quelque part, comme cela se fait pour ouvrir une pharmacie. "Avec le temps, le nombre de zones sous-médicalisées va augmenter en France, pronostique l'élus. Et, quand les parlementaires confrontés à ce problème seront majoritaires, ils voteront la fin de la liberté d'installation."